

Situation de mon enfant	Conduite à tenir pour mon enfant	Conduite à tenir pour les membres de mon foyer	Démarches administratives
<p>Mon enfant est <b>positif</b> suite à un <u>Test Antigénique (TAG) ou un Test PCR</u></p> <p>Mon enfant est <b>positif</b> suite à un <u>Autotest</u> réalisé à mon domicile</p> <p>Je confirme le résultat par un TAG(en pharmacie) ou PCR (en laboratoire)</p>	<p>-Je préviens au plus tôt l'établissement de mon enfant</p> <p>-Mon enfant reste isolé à mon domicile pour 7 jours pleins (10 jours plein si mon enfant à plus de 12 ans et n'est pas vacciné) à partir : - des 1<sup>er</sup> signes s'il est malade - de la date du test s'il n'est pas malade</p> <p>-Mon enfant peut revenir en classe le 8<sup>ème</sup> jour (11<sup>ème</sup> jour si mon enfant à plus de 12 ans et n'est pas vacciné) sans test et sans attestation</p>	<p>Les autres membres du foyer sont cas contact =&gt; TAG en pharmacie ou PCR en laboratoire (J0) pour tous Puis si schéma vaccinal* complet ou enfant de &lt;12 ans : Autotest 2 et 4 jours après le test Poursuite des activités si tests négatifs Si schéma vaccinal incomplet* et &gt; 12 ans : Isolement 7 jours avec TAG en pharmacie ou PCR en labo à J7 Reprise des activités à J8 si test négatif</p>	<p>Les personnes qui travaillent doivent se déclarer cas contact sur <a href="https://declare.ameli.fr">declare.ameli.fr</a>. Cette déclaration vous permettra d'obtenir si votre schéma vaccinal est incomplet, une attestation d'isolement à adresser à votre employeur.</p>
<p>Mon enfant est <b>cas contact</b> au sein de <u>son établissement scolaire ou au niveau du périscolaire</u></p>	<p>Mon enfant doit réaliser, dès que j'ai l'information un test de dépistage (TAG/PCR/ Autotest à domicile)</p> <p><b>Si le test est négatif</b>, mon enfant peut revenir immédiatement dans l'établissement avec une attestation sur l'honneur.</p> <p>Puis, si mon enfant a <u>moins de 12 ans ou un schéma vaccinal* complet</u></p> <p>-il devra réaliser un autotest** 2 et 4 jours après le test</p> <p>- il pourra poursuivre ses activités scolaires et périscolaires</p> <p><u>plus de 12 ans et un schéma vaccinal incomplet*</u> : il devra être en isolement 7 jours et réaliser un TAG en pharmacie ou PCR en labo à J7 Il pourra reprendre ses activités à J8 si test négatif</p>	<p>Les autres membres du foyer ne sont pas considérés comme cas contact et peuvent poursuivre leurs activités</p>	<p>Si vous devez garder votre enfant de moins de 16 ans, vous devez le déclarer sur <a href="https://declare.ameli.fr">declare.ameli.fr</a> En fonction de votre statut, le site vous indiquera les démarches à suivre</p>
<p>Mon enfant est cas contact d'un cas positif au sein de mon foyer.</p> <p><i>Si un nouveau cas positif apparait dans mon foyer la conduite à tenir repart à zéro</i></p>	<p>Mon enfant doit réaliser dès que j'ai l'information un test de dépistage (TAG en pharmacie ou PCR en labo)</p> <p><b>Si le test est négatif</b>, mon enfant peut revenir immédiatement dans l'établissement avec une attestation sur l'honneur</p> <p>Puis, si mon enfant a <u>moins de 12 ans ou un schéma vaccinal* complet</u></p> <p>-il devra réaliser un autotest*** 2 et 4 jours après le test</p> <p>- il pourra poursuivre ses activités scolaires et périscolaires</p> <p><u>plus de 12 ans et un schéma vaccinal incomplet*</u> : - il devra être en isolement 7 jours et réaliser un TAG en pharmacie ou PCR en labo à J7 - Il pourra reprendre ses activités à J8 si test négatif</p>	<p>Les autres membres du foyer (hors cas positif) sont cas contact =&gt; TAG en pharmacie ou PCR en laboratoire (J0) pour tous Puis si schéma vaccinal* complet ou enfant de &lt;12 ans : Autotest*** 2 et 4 jours après le test Poursuite des activités si tests négatifs Si schéma vaccinal incomplet* et &gt; 12 ans : Isolement 7 jours avec TAG en pharmacie ou PCR en labo à J7 Reprise des activités à J8 si test négatif</p>	<p>Les personnes cas contact qui travaillent doivent se déclarer « cas contact » sur <a href="https://declare.ameli.fr">declare.ameli.fr</a>. Cette déclaration vous permettra d'obtenir si votre schéma vaccinal est incomplet, une attestation d'isolement à adresser à votre employeur.</p>
<p>Mon enfant est cas contact d'un cas positif de la sphère privée hors de mon foyer</p> <p><i>Si un nouveau cas positif apparait dans mon foyer la conduite à tenir repart à zéro</i></p>	<p>Mon enfant doit réaliser dès que j'ai l'information un test de dépistage (TAG en pharmacie ou PCR en labo)</p> <p><b>Si le test est négatif</b>, mon enfant peut revenir immédiatement dans l'établissement avec une attestation sur l'honneur</p> <p>Puis, si mon enfant a <u>moins de 12 ans ou un schéma vaccinal* complet</u></p> <p>-il devra réaliser un autotest*** 2 et 4 jours après le test</p> <p>- il pourra poursuivre ses activités scolaires et périscolaires</p> <p><u>plus de 12 ans et un schéma vaccinal incomplet*</u> : - il devra être en isolement 7 jours et réaliser un TAG en pharmacie ou PCR en labo à J7 - Il pourra reprendre ses activités à J8 si test négatif</p>	<p>Seuls les membres du foyer contact du cas positif doivent réaliser un TAG en pharmacie ou PCR en labo dès que possible (J0) Puis si schéma vaccinal* complet ou enfant de &lt;12 ans : Autotest*** 2 et 4 jours après le test Poursuite des activités si tests négatifs Si schéma vaccinal incomplet* et &gt; 12 ans : Isolement 7 jours avec TAG en pharmacie ou PCR en labo à J7 Reprise des activités à J8 si test négatif</p>	<p>Les personnes cas contact qui travaillent doivent se déclarer « cas contact » sur <a href="https://declare.ameli.fr">declare.ameli.fr</a>. Cette déclaration vous permettra d'obtenir si votre schéma vaccinal est incomplet, une attestation d'isolement à adresser à votre employeur.</p>
<p>Mon enfant est cas contact d'un cas positif en club sportif</p>	<p>Mon enfant doit réaliser dès que j'ai l'information un test de dépistage (TAG en pharmacie ou PCR en labo)</p> <p><b>Si le test est négatif</b>, mon enfant peut revenir immédiatement dans l'établissement avec une attestation sur l'honneur</p> <p>Puis, si mon enfant a <u>moins de 12 ans ou un schéma vaccinal* complet</u></p> <p>-il devra réaliser un autotest*** 2 et 4 jours après le test</p> <p>- il pourra poursuivre ses activités scolaires et périscolaires</p> <p><u>plus de 12 ans et un schéma vaccinal incomplet*</u> : - il devra être en isolement 7 jours et réaliser un TAG en pharmacie ou PCR en labo à J7 - Il pourra reprendre ses activités à J8 si test négatif</p>	<p>Les autres membres du foyer ne sont pas considérés comme cas contact et peuvent poursuivre leurs activités</p>	<p>Si vous devez garder votre enfant de moins de 16 ans, vous devez le déclarer sur <a href="https://declare.ameli.fr">declare.ameli.fr</a></p>

\* schéma vaccinal complet : si > 18 ans : 2 doses et un rappel ou 2 doses dont la dernière date de moins de 7 mois. Si < 18 ans : 2 doses dont la dernière date de plus de 7 jours \*\* à récupérer en pharmacie avec le courrier reçu de l'établissement scolaire \*\*\* à récupérer en pharmacie avec l'attestation du 1er test négatif (TAG ou PCR)